

Cour européenne des droits de l'homme / Université de Strasbourg

3^e rencontre annuelle (présentiel et distanciel)

.....

Réflexions partagées entre la Cour européenne des droits de l'homme et la Doctrine sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme de l'année 2022

Colloque

16 juin 2023 | 9h30-16h30



Institut

de recherche Carré de Malberg

IRCM

Université de Strasbourg

📍 Salle Alex Weill
Bâtiment | Faculté de droit
1 place d'Athènes
67000 Strasbourg

en partenariat avec



Faculté

de droit, de sciences politiques et de gestion

Université de Strasbourg

9h30/12h

Ouverture de la Rencontre

M. le juge Marko Bosnjak, Vice-Président de la Cour européenne des droits de l'homme
M. P. Wachsmann, Professeur émérite de l'Université de Strasbourg

Présidence : M. le juge Guyomar

1^{er} thème : Le rôle de la Cour européenne des droits de l'homme dans l'exécution de ses arrêts

(M. le juge Branko Lubarda et Prof. E. Stoppioni)

2^e thème : Statut et droits couples homosexuels (Prof. P. Ducoulombier et M. le juge Mykola Gnatovskyy)

14h/16h30

Présidence : M. le Professeur Wachsmann

3^e thème : Le rapatriement des mères djihadistes et de leurs enfants détenus en Syrie

(Prof. E. Decaux et Mme la juge Katerina Simackova)

4^e thème : La protection des données à caractère personnel (Prof. Benoit-Rohmer et Prof. ass. L. Bianku et Mme la juge Ana Maria Martins Guerra)

5^e thème : La procédure d'extradition et l'interdiction des traitements inhumains et dégradants (Prof. K. Lemmens et M. le juge Raffaele Sabato)

Conclusions



Entrée libre mais inscription obligatoire

✉ **CONTACT**
fru6703-contact@unistra.fr

✉ **INSCRIPTION EN LIGNE**
<https://europa.unistra.fr>

MANIFESTATION VALIDÉE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67



Rencontres organisées par F. Benoit-Rohmer (Professeur émérite de l'Université de Strasbourg), L. Bianku (ancien juge à la CourEDH, Professeur associé Université de Strasbourg) et M. le juge Marko Bosnjak (Vice-Président de la Cour européenne des droits de l'homme).